

**« 2^{ème} Comité des Usagers de la Piscine »
Mercredi 18 octobre 2017 - Pôle Sportif**

Étaient Présents

Membres de droit : Mme **LAUNAY** (1^{ère} Adjointe), M. **SCAVINER** (Adjoint Délégué aux Sports, à la Culture et à la Vie Associative), Mme **HALLARD** (Conseillère Municipale Déléguée aux Sports et à la Jeunesse), M. **JEANNE** (Directeur Pôle de la Jeunesse et des Sports), Mr **GENOT** (Chef de bassin), Mme **ROULLAND** (Agent piscine).

Membres du comité : Mme **BEIGNEUX** (usager et parent enfant USC Natation), Mr **BRACQ** (Réfèrent USC natation), Mme **DELIGEON** (Réfèrent USC Subaquatique), Mme **PETIT** (usager et AGC aquagym), Mme **SAUVIAT** (aquagym et usager), Mr **TERMINET** (réfèrent USC nages avec palmes), Mme **THIRION** (Réfèrent AGC), Mme **VOISIN** (Usager), Mr **DIEN** (Usager), Mme, **PROU** (Usager), Mr **MEPLAUX** (Usager et parent enfant USC Natation) et Mme **RAMONDOU** (AGC).

Etait Excusée : Mme **GIROUD** (parents ENE).

Étaient absentes : Mme **RAYMOND** (aquagym), Mme **VASSET** (AGC) et Mme **CATTIAU** (Usager).

□□□□□□

Début de la réunion 18h00.

Ordre du jour

- **Point sur les questionnaires de satisfaction**

Ouverture de la séance sur le premier point concernant les questionnaires des enquêtes de satisfaction ou sont rappelées le déplacement de l'horloge du bassin, les bancs supplémentaires à proximité de la zone de déchaussage ainsi que des portes manteaux à l'accueil, dans les douches et ainsi que dans les cabines. Pour faire suite à ce constat déjà identifié, Michèle LAUNAY apporte une réponse favorable avec un traitement des travaux à engager.

- **Présentation du projet de réhabilitation de l'accueil**

Suite à une problématique pour résider en nombre dans le hall d'accueil et pour répondre à la nécessité de cet objectif, il a été décidé d'engager des travaux qui se dérouleront en deux phases par l'agrandissement du hall d'entrée.

Cela se traduit par un volume à l'accueil qui doublera sa surface, avec une entrée et une sortie différente pour faciliter les mouvements de groupes, un îlot central pour l'accueil du public et le repositionnement du panneau d'affichage.

Des travaux relatif à l'accessibilité des personnes handicapées s'ajouteront avec des modifications dans les vestiaires, dans les WC et les douches (hommes et femmes).

Avant d'amorcer ces travaux, une première phase concernera un désamiantage au cours des deux semaines de vacances scolaires de février.

La deuxième phase débutera le 19 mars pour une durée de 4 mois de travaux, et pour répondre à un besoin des usagers (USC, AGC, Public, Collège, Lycée, Ecole Primaire et maternelle, IME les Tilleuls, Ecole de natation, Ecole de triathlon, Ecole de découverte multisports, Gymnastique aquatique de la ville), il a été retenu de ne pas fermer l'établissement pendant cette durée. Pour cette raison, il a été nécessaire de modifier l'accès des différents utilisateurs avec un aménagement pour accéder dans l'établissement par le local mis à disposition à l'USC natation. Cela signifie un réaménagement de cet espace pour l'accueil des usagers avec une zone d'accueil, une zone de déchaussage et un accès aux vestiaires par le pédiluve, modifiée pour l'occasion avec des cloisons sandwichs afin pour préserver les gênes du public sous les douches lors de croisements de groupes.

- Point sur la fermeture technique de septembre

La fermeture technique à un caractère obligatoire pour des raisons sanitaires. L'objectif est de vider le bassin en totalité pour le nettoyer intégralement et de profiter de l'occasion pour des travaux d'entretien de l'établissement. Cela consiste à une vidange complète, d'un nettoyage des parois et du sol pour terminer par un rinçage, une désinfection, et enfin, un nouveau remplissage. A cela, des techniciens ont traité en partie les casiers hommes et la mise en place d'une seconde chaudière qui alimente aussi le gymnase. Des porte manteaux sont à venir. Une commande en cours permettra également de rétablir des dommages dans les casiers des femmes (bracelets et portes) ainsi que des réglages de casiers à réaliser chez les hommes.

- Questions diverses

Glissade

Un constat unanime est signifié pour le sol glissant dans les vestiaires, et plus particulièrement, dans la zone qui jouxte les toilettes. Réponse faite : Un chiffrage de produit anti-dérapant va être engagé pour tenter de répondre à ces soucis de risque de glissade. Pour cela, depuis cette rentrée, un protocole d'entretien a été relancé sur les sols pour répondre à cet objectif d'encrassement qui est la cause de glissades : Les lundi et jeudi matin, l'équipe d'entretien utilise un dégraissant avec une action fongicide (algues et noirceur des joints), le mardi et vendredi matin, ils utilisent un dégraissant avec une action bactéricide (microbes et bactéries), et enfin, le mercredi, le samedi et le dimanche, ils utilisent un détartrant (calcaire) afin d'obtenir une agression efficace de la cristallisation du calcaire.

Lignes d'eau

Pour répondre à la précédente réunion, des travaux sont en cours par l'entreprise Dubois pour permettre d'accrocher définitivement toutes les lignes d'eau sur des supports. Une remarque a été faite sur un câble d'une ligne d'eau qui serait défectueux. Réponse faite : Un contrôle immédiat est à réaliser pour corriger ce constat.

Lampadaires d'éclairage du bassin

Des lampadaires sont en défauts d'éclairage sur le bassin (4). Ces travaux ont effectivement été signalés le 2 octobre ce qui signifie qu'ils vont être réparés sous peu.

Pots de fleur devant la piscine

Une remarque a été faite sur l'embellissement floral devant la piscine et qui pourrait engendrer un problème d'évacuation d'urgence en cas d'incident. Réponse faite : Cela n'altère en aucun cas l'intervention des secours, et de plus, le plan d'organisation de la sécurité et des secours de l'équipe de la piscine, validé par la préfecture, a démontré sa conformité.

Plongeoires

Malgré la validation de ce projet lors de la précédente réunion, une problématique a été découverte lors de la dépose des plots (plongeoires). En effet, les plongeoires existants sont recouverts d'une calotte en fibre, et dessous, ces plots sont pris dans la masse (béton). Cela nécessite une expertise sur la faisabilité du démontage qui va engendrer un surcoût considérable : Rognage des cubes en béton avec la préservation des contours, réajustement des sols, étanchéisation et carrelage. Réponse faite : Report du projet.

Décoration du bassin

Une remarque sur l'aménagement du bassin avec son embellissement floral et de nouveaux casiers ont été très appréciés.

Gymnastique aquatique

Une remarque concerne l'assiduité de certains adhérents qui achètent jusqu'à 6 cartes d'abonnement de 10 séances sur l'année. Pour cette raison économique, serait-il envisageable d'opter pour ce gage de fidélité ? Et deuxièmement, pourquoi une reprise des activités de gymnastique aquatique à partir du 1^{er} octobre ?

Réponses faites, le coût par séance est de 4.90€ ce qui représente un prix bien en dessous des activités parallèles des piscines environnantes. Et enfin, la rentrée, comme l'ensemble des activités municipales s'étalonnent pour la majorité de ses cours du 1^{er} octobre au 31 août. Cela permet ainsi aux personnels de se former, y compris en aquagym. Et pour répondre à la continuité de cette activité, une nouveauté vient d'être enregistré avec des cours de gym lors de toutes les petites vacances scolaires, le mercredi à 19h15 et le samedi à 9h.

Abonnement mensuel

Pour répondre à des inquiétudes de santé (absences prolongées), est-il envisageable de mettre en place un abonnement (supplémentaire) mensuel pour l'utilisation des horaires d'ouverture du public ? Réponse faite : Une multitude d'abonnement existe pour répondre à l'ensemble des utilisateurs du public, avec des tickets individuels enfants, étudiants, adultes et seniors (67 ans) ; des cartes de 10 entrées enfants, étudiants, adultes et seniors (67 ans) ; des cartes trimestriels enfants, étudiants et adultes ; et enfin, une carte annuelle pour adultes.

Aménagement pour les enfants

Est-il envisageable de mettre le toboggan le samedi pour les enfants ? Réponse faite : L'aménagement du bassin semble difficilement réalisable, pour une seule raison, le Maitre-nageur, seul le week-end, ne peut gérer des espaces spécifiques qui peuvent engendrer des problèmes de sécurité et de surveillance. Cependant, en fonction de la fréquentation, si elle est très faible, des autorisations ont déjà été accordées et le seront à nouveau.

Problème de vitesse sur le parking

Des voitures arrivent à des vitesses parfois excessives sur le parking de la piscine, y -a-t-il un moyen de limiter ce problème, sachant qu'une multitude de familles et d'enfants transitent pour leurs cours, notamment le mercredi. Réponse faite : Une étude va être diagnostiqué pour tenter de limiter ces risques.

Clôture de la réunion, 19h30